



**PROGRAMME DES ETUDES  
EN SCIENCES MAÏEUTIQUES**

**2<sup>ème</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle**

**DFASMa 5-M2**

Année universitaire 2025-2026

## Mot d'accueil

Toute l'équipe se joint à moi pour vous féliciter d'intégrer aujourd'hui la 5<sup>ème</sup> année des études en maïeutique. Cette année est l'année de votre diplomation.

Tout au long de votre parcours, l'équipe pédagogique (sages-femmes enseignantes) et administrative vous accompagnera. Des référents handicap sont identifiés au sein de l'école (Mme Szymansky et Mme Barandon) et un parcours d'aide et d'accompagnement pourra vous être proposé en partenariat avec le service PHASE de l'Université de Bordeaux et la cellule handicap de l'Institut des métiers de la santé du CHU de Bordeaux. Il en est de même pour les étudiants ayant des besoins d'adaptation spécifiques (artistes confirmés, sportifs de haut niveau...). Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à la vie de l'école, les enseignements et l'organigramme de l'équipe avec nos coordonnées, sur le site de l'Espace Numérique de Travail de l'Université de Bordeaux, page collègue santé, maïeutique.

Enfin, afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, nous nous associons à nos collègues de l'UFR Sciences Médicales qui affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université mais aussi du CHU de Bordeaux pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut. Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant ou d'un comportement inapproprié n'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté. Vous pouvez aussi contacter directement, par mail : [severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr), référente au sein de l'école de maïeutique. Le traitement des événements signalés restera confidentiel.

### • Voici quelques liens utiles :

Cellule de veille contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et homophobes (CEVHS) est à votre disposition : [cevhs@u-bordeaux.fr](mailto:cevhs@u-bordeaux.fr)

- Collège Santé : [signalement.college.sante@u-bordeaux.fr](mailto:signalement.college.sante@u-bordeaux.fr) ou un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du dont les élus étudiants seront destinataires.
- Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
- <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>

Espace santé étudiants : [ese@u-bordeaux.fr](mailto:ese@u-bordeaux.fr) – 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus – tél. : 05 33 51 42 00

- Service de santé au travail – tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus

Cette année est riche et vous permettra notamment de vous immerger en situation préprofessionnelle au sein d'un établissement au cours du stage intégré mais aussi de soutenir votre mémoire de fin d'étude, concrétisation de votre travail d'initiation à la démarche de recherche. Un travail personnel régulier tout au long de l'année est nécessaire pour compléter les enseignements théoriques et les stages proposés et demande responsabilisation et autonomie de votre part mais aussi de développer une posture professionnelle.

La sage-femme est un(e) acteur (-trice) incontournable de la périnatalité. La sage-femme exerce une profession médicale à compétences définies et se place au cœur d'un travail multidisciplinaire respectueux des compétences de chacun.

Praticien(ne) de la physiologie, elle a un rôle essentiel et privilégié auprès des femmes, des parents et de leur enfant, avant, pendant ou après la grossesse et l'accouchement. L'élargissement des compétences permet aux sages-femmes de s'engager en faveur de la santé des femmes et d'œuvrer aussi bien en orthogénie, en antéconceptionnel (contraception, santé sexuelle et reproductive), qu'en gynécologie, obstétrique ou auprès de l'enfant dans les premiers jours de vie. Acteur de santé publique, les sages-femmes s'engagent pour la prévention et la promotion pour la santé, particulièrement en période périnatale mais aussi tout au long de la vie des femmes.

Je vous souhaite ainsi que l'équipe des sages-femmes enseignantes et l'équipe administrative, à toutes et tous une belle année.

Les enjeux liés aux évolutions du système de santé sont grands et notre profession doit s'engager dans ces nouvelles perspectives d'exercice pour préserver la santé de toutes les femmes et de leurs enfants.

Bon travail à tous et belle réussite !

Séverine BARANDON

Sage-femme coordinatrice-Directrice école de sages-femmes de Bordeaux

## Table des matières

I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES .....	5
II- PROGRAMME THEORIQUE .....	8
DSMa5 UE 01 OBSTETRIQUE-MAÏEUTIQUE-DEMARCHE CLINIQUE-DIAGNOSTIC ANTENATAL- MEDECINE FŒETALE .....	9
DSMa5 UE 02 NEONATOLOGIE – PEDIATRIE .....	10
DSMa5 UE 03 GYNECOLOGIE – SANTE GENESIQUE DE LA FEMME - AMP .....	11
DSMa5 UE 04 SANTE PUBLIQUE .....	13
DSMa5 UE 05 RECHERCHE .....	15
DSMa5 UE 06 NEONATOLOGIE- PEDIATRIE .....	16
DSMa5 UE 07 SHS- DROIT– ECONOMIE MANAGEMENT et langue étrangère .....	17
DSMa5 UE 08 PHARMACOLOGIE .....	18
DSMa5 UE 09 UE OPTIONNELLE .....	19
DSMa5 -AUTRES ENSEIGNEMENTS - ENGAGEMENT ETUDIANT .....	27
III- PROGRAMME CLINIQUE .....	30
DONNEES GENERALES .....	31
DSMa5 – OBJECTIFS GENERAUX DES STAGES .....	33
DSMa5 – SERVICE SANITAIRE ETUDIANT EN SANTE (SSES) .....	34

## I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES

Le programme de la 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études de maïeutique comprend **28** crédits de formation théorique et **32** crédits de formation en pratique clinique

### DSMa5 – 5<sup>o</sup> année de maïeutique – 2024-2025

<b>UE théoriques du semestre 1</b> 7 semaines de cours	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>	<b>Coordonnateurs</b>
UE 01 <b>Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale</b>	38	4	Pr Jacques HOROVITZ
UE 02 <b>Néonatalogie - Pédiatrie</b>	24	2,5	Dr Eric DUMAS de LA ROQUE
UE 03 <b>Gynécologie - Santé génésique des femmes - Assistance médicale à la procréation</b>	22,5	2,5	Pr Claude HOCKE
UE 04 <b>Santé publique</b>	42	5	Dr Anne-Laure SUTTER-DALLAY
UE 05 <b>Recherche</b>	7	0,5	Mme Delphine RICROS Mme Audrey ROMERO DE AVILA ORTIZ
UE 06 <b>Néonatalogie - Pédiatrie</b>	8	1	Mme Nathalie BESSON Dr Olivier TANDONNET
UE 07 <b>SHS - Droit - Economie - Management – Langue étrangère</b>	23	2,5	Mme Séverine BARANDON
UE 08 <b>Pharmacologie</b>	34	3	Mr Stéphane BOUCHET
<b>Total théorie du Semestre 1</b>	<b>198,5</b>	<b>21</b>	

<b>UE optionnelles</b>	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>
UE 09 <b>Optionnelles</b>	<b>60</b>	<b>7</b>

<b>Total annuel de la théorie</b>	<b>258,5</b>	<b>28</b>	
-----------------------------------	--------------	-----------	--

<b>M2 - UE Cliniques – 35h/semaine</b>	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>	
UE A – Suivi prénatal -8 semaines	280	9	
- UE A1- 4 semaines	140	4,5	Consultations prénatales- Libéral, PMI, établissements de santé
- UE A2- 4 semaines	140	4,5	Grossesse à haut risque
UE B – Suivi pernatal – 12 semaines	420	14	
- UE B1 - 4 semaines	140	4,5	Salle de naissances
- UE B2 – 4 semaines	140	4,5	Salle de naissances
- UE B1 - 4 semaines	140	4,5	Salle de naissances
UE C – Suivi post-natal – 4 semaines	140	4,5	Suite de couches
UE D – Santé génésique – 4 semaines	140	4,5	Consultations gynécologie
<b>Total stages cliniques (hors CA)</b>	<b>980</b>	<b>32</b>	

<b>DSMa5 - Total général annuel</b>	<b>1238,5</b>	<b>60</b>	
-------------------------------------	---------------	-----------	--

## **Sage-femme enseignante référente de promotion :**

Mme Chloé Ouzair      chloe.ouzair@chu-bordeaux.fr

## **Contenu réglementaire en accord avec l'Arrêté du 11 Mars 2013 et référentiel métier et compétences des Sages-femmes.**

### **Calendrier de l'année de formation**

Le calendrier général de la formation en maïeutique est diffusé dans le 1<sup>er</sup> mois de l'année.

Il présente les périodes :

- de cours,
- de stages
- de temps de travail personnel
- d'examens
- de congés annuels

Ce calendrier peut être amené à être modifié dans le cadre **de situation exceptionnelle** en cours d'année. Les enseignements et les examens pourront se dérouler **en présentiel, en ligne et/ou à distance**.

### **Evaluation des enseignements**

Un des objectifs du projet pédagogique est de généraliser et formaliser l'évaluation des enseignements théoriques et cliniques par les étudiants.

Votre participation à ces évaluations sera essentielle pour refléter l'avis général et nous permettre de travailler des axes d'amélioration.

## II- PROGRAMME THEORIQUE

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1

**Coordonnateur :** Pr Jacques HOROVITZ

**Programme détaillé :** 38h soit 4 ECTS

**Objectifs généraux :** Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les situations à risques médical, social, psychique.

<b>Pathologies endocriniennes en période périnatale</b>	Heures	Intervenants
Pathologie thyroïdienne, troubles calciques, pathologies hypophysaires, obésité	<b>2</b>	Dr FRANTZ Sandrine
<b>Pathologies cardio-vasculaires en période périnatale</b>	Heures	Intervenants
Cardiopathies de la femme enceinte, patiente greffée cardiaque	<b>2</b>	Dr LE BOURDON Romane
<b>Pathologies uro-néphrologiques et grossesse</b>	Heures	Intervenants
Malformations congénitales de l'appareil urinaire	<b>2</b>	Dr GARRIC Antoine
Glomérulopathies, tubulopathies, néphrites interstitielles		
<b>Pathologies pulmonaires et grossesse</b>	Heures	Intervenants
Pneumopathies, asthme, allergies respiratoires, tuberculose	<b>2</b>	Dr ZYSMAN Maeva
<b>Pathologies neurologiques et grossesse</b>	Heures	Intervenants
Epilepsie, Accidents vasculaires cérébraux (ischémiques et hémorragiques), Migraines et céphalées, Canal carpien	<b>2</b>	Dr LUCAS Ludovic
<b>Pathologies digestives et grossesse</b>	Heures	Intervenants
Appendicite, occlusion, traumatismes abdominaux	<b>1</b>	Pr DALLAY Dominique
Maladies Inflammatoires Chroniques Intestinales, troubles du microbiote intestinal	<b>1</b>	Pr LAHARIE David
Hyperémèse gravidique	<b>1</b>	Mme BARANDON Séverine Association HMG
<b>Obésité et grossesse</b>	Heures	Intervenants
Prévention obésité mère et enfant	<b>2</b>	Dr THIBAULT Hélène
Chirurgie bariatrique techniques et pec femme enceinte et allaitante	<b>2</b>	Dr MONSAINGEON Maud
<b>Les thérapeutiques</b>	Heures	Intervenants
Drainages-ponctions, exsanguino-transfusion	<b>2</b>	Dr COATLEVEN Frédéric
Thérapeutiques médicamenteuses et autres		
Biologie fœtale et dépistage	<b>1</b>	
<b>Pathologie placentaire</b>	Heures	Intervenants
Grossesse molaire et maladie trophoblastique	<b>1</b>	Dr HOUSSIN Clémence
<b>Raisonnement clinique</b>	Heures	Intervenants
<b>ED</b>	<b>14</b>	Equipe pédagogique SFE
<b>TP Simulation : Urgences obstétricales</b>	<b>4</b>	Equipe pédagogique SFE

2ème année du 2ème cycle – Semestre 1

**Coordonnateur :** Dr Eric DUMAS de LA ROQUE

**Programme détaillé :** 24 h soit 2,5 ECTS

**Objectifs généraux :** Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les nouveau-nés présentant une pathologie.

<b>Nouveau-né affecté par une pathologie maternelle</b>	Heures	Intervenants
Lupus érythémateux aigu disséminé, myasthénie	1	Dr CHEVRIER Agnès
VIH, prévention de la transmission	1	Dr GERARD Remy
<b>Pathologies ORL</b>	Heures	Intervenants
	1	Dr CHEVRIER Agnès
<b>Pathologies dermatologiques</b>	Heures	Intervenants
Erythèmes, angiomes et naevi, dermatoses bulleuses	2	Dr DELPLACE
<b>Pathologies ophtalmologiques</b>	Heures	Intervenants
Cataracte, glaucome, rétinopathie et autres malformations oculaires	2	Dr COSTE VERDIER Valentine
<b>Pathologies hématologiques</b>	Heures	Intervenants
Anémies, polyglobulies, troubles de la coagulation, hémophilie	4	Dr HUGUENIN Yoann
<b>Pathologies Immunologie et déficits immunitaires</b>	Heures	Intervenants
	2	Dr ALADJIDI Nathalie
<b>Dysplasies osseuses</b>	Heures	Intervenants
Nanisme thanatophore, achondroplasie, diastrophies, maladie de Porak et Durante et Lobstein	2	Dr VAN GILS Julien

<b>Révélation néonatale d'une affection chromosomique, génétique, métabolique</b>	Heures	Intervenants
Trisomies 21. 13. 18. Anomalies des chromosomes sexuels Anomalie de structure des chromosomes	3	Dr VAN GILS Julien
Mucoviscidose	2	Dr BUI Stéphanie
Maladies héréditaires du métabolisme : Phénylcétonurie, Galactosémie, Révélation néonatale d'une maladie néonatale métabolique	2	Dr LAMIREAU Delphine

<b>Acquisitions sensori-motrices et psychologiques de l'enfant</b>	Heures	Intervenants
	2	Dr DUGRAVIER Franck

**DSMa5 UE 03 GYNECOLOGIE – SANTE GENESIQUE DE LA FEMME - AMP**

**2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur : Pr Claude HOCKE**

**Programme détaillé : 22,5h soit 2,5 ECTS**

**Objectifs généraux** : Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer en sexologie
- dépister, orienter et participer à la prise en charge des femmes/couples dans un parcours d'AMP
- orienter les femmes dans le cadre d'une demande de contraception définitive
- dépister et orienter dans le cadre de cancers gynécologiques

<b>Assistance médicale à la procréation et alternative Législation - Bioéthique – dons de gamètes -</b>	Heures	Intervenants
Etiologie de l'infertilité Exploration - Diagnostic - Traitements de l'infertilité	4	Pr HOCKE Claude
Législation, droits d'accès à la PMA		
Exploration masculine Dons de gamètes, préservation de la fertilité	2	Dr CHANSEL DEBORDEAUX Lucie
Place de la sage-femme en procréation médicalement assistée		
	1	Mme KRASKER-LUCAS Anne-Charlotte

<b>Sexologie</b>	Heures	Intervenants
Place de la sage-femme en matière d'éducation sexuelle	1	Mme CARLIN Lauren
La place de la sage-femme en matière de conseil conjugal	1	Mme BARBAUD Charlotte
Sexualité aux différents âges de la vie : la fonction érotique ; du comportement physiologique au respect des normes sociales	3	Dr DOULIEZ Jeremy
Les comportements sexuels à risques	2	Mme CARLIN Lauren
Les dysfonctions sexuelles : Diagnostic et prise en charge médico-psychologique	2	Dr DOULIEZ Jeremy
Mutilations sexuelles	1	Dr SERRIS Alexandra (Dr TANTET Claire)
Exemple de parcours d'accompagnement des femmes ayant subi des mutilations sexuelles:	1	Association Les Orchidées Rouges

<b>Oncologie gynécologique</b>	Heures	Intervenants
Oncogénétique : prédisposition au cancer	3	Pr-BRUN Dr NOURISSON Dr CONRI
Les cancers en gynécologie : vulve, utérus, col, sein, ovaire et pendant la grossesse		

<b>Contraceptions définitives féminine et masculine</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Législation, techniques	<b>1h30</b>	Pr HOROVITZ Jacques

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**Coordonnateur :** Dr Anne Laure SUTTER**Programme détaillé :** 42h soit 5 ECTS**Objectifs généraux :** Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- dépister, orienter et participer à la prise en charge dans le cadre d'une pathologie psychiatrique ou psychopathologique
- comprendre le système de santé français
- orienter et accompagner les femmes dans le cadre d'une interruption médicale de grossesse

<b>Psychiatrie et psychopathologie de la mère</b>	Heures	Intervenants
Histoire de la psychiatrie/ Généralités sur le système de santé psychiatrique français (organisation, réseau, modalités d'hospitalisation, secteurs d'hospitalisation)	2	Dr SUTTER-DALLAY Anne-Laure
Soins conjoints		
Notion de psychiatrie générale et spécificité de la psychopathologie périnatale		
Troubles psychopathologiques de la périnatalité, dépistage DPN	4	Mme BALES Mélanie
Retentissements des pathologies psychiatriques sur les interactions parents/enfants	2	Mme BALES Mélanie
Santé mentale en situation de précarité	2	Dr LAGABRIELLE Christophe
Déni de grossesse	2	Mme GLEYZE Noémie
Adoption : aspects psychologiques	1	Mme GLEYZE Noémie
Accompagnement de l'enfant confié à l'adoption et parcours de prise en charge des parents	1	Mme PORRES Véronique

<b>Psychopathologie du nouveau-né et du nourrisson</b>	Heures	Intervenants
Troubles alimentaires du nouveau-né	2	Dr CLOUZEAU Haude
La psychopathologie du nourrisson et du jeune enfant : le trouble du spectre de l'autisme (repérage des signes précoces, pec et accompagnement des familles)	4	Dr LAFARGUE Mélissa
Prise en charge pluridisciplinaire de l'enfant : rôle des autres professionnels de santé de la petite enfance.	1	Dr SUTTER-DALLAY Anne-Laure.
Transmission de l'information, issue de l'entretien prénatal, en cas de situation délicate	2	Mme GLATIGNY-DALLAY Elisabeth

<b>Les systèmes de santé</b>	Heures	Intervenants
Le système de santé français –Etablissements publics de santé : type – organisation (Organes décisionnels – Organes consultatifs - Accréditation)	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
Les alternatives à l'hospitalisation	2	Mme LEFRANCOIS Charlotte

<b>Les systèmes de santé</b>	Heures	Intervenants
Les systèmes de santé en Europe	1	Mme OUZAIR Chloé
La coopération internationale – Organisations non gouvernementales.	1	Mme OUZAIR Chloé
Réseaux de périnatalité régionaux : exemple du RPNA Présentation des outils d' information et de prévention du RPNA	3	Mme CAMPAGNE Annie/ SF Réseau RPNA
Transferts périnataux et néonataux : organisation et indication, un exemple la cellule de transfert Nouvelle-Aquitaine	2	SF cellule de régulation COTPA NA
<b>ED-</b> La santé périnatale en France et dans le monde (mère, enfant)	2	Mme OUZAIR Chloé
<b>ED-</b> Période des 1000 jours ½ gpe (présentation de 3 cas clinique)	2	Dr SUTTER Anne-Laure, Mme SOBERA Clémentine, Mme BARANDON Séverine
Ville hôpital : relais, collaborations et ressources disponibles	2	Mme BARANDON Séverine

<b>Interruption médicale de grossesse</b>	Heures	Intervenants
IMG technique et législation	1	Dr BOUCHGHOUL Hanane
Table ronde	2	Dr BOUCHGHOUL Hanane Mme GLEYZE Noémie Dr SARREAU Mélie Assistante Sociale SF DDIANE

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**Coordonnateur :** Mmes Delphine RICROS et Audrey ROMERO DE AVILA ORTIZ**Programme détaillé :** 7h soit 0,5 ECTS**Objectifs :**

- Approfondir les connaissances en démarche de recherche
- Aborder les notions de recherche clinique et épidémiologique
- Mettre en œuvre le travail de recherche pour le mémoire de fin d'étude
- Acquérir les principes de base en matière de communication scientifique

Aspects éthiques de la recherche	Heures	Intervenants
Plagiat, jeux sérieux en demi-groupe	2	Equipe Documentaliste Université Bordeaux

Communication scientifique de la recherche	Heures	Intervenants
Communication écrite : structure IMRAD – Présentation des résultats – (Normes bibliographiques pour 2021-2022)	2	Mme RICROS Delphine
Communication orale : PPT		Mme RICROS Delphine
Communication: poster	1	Mme SZYMANSKY Nathalie

Mémoire de fin d'études	Heures	Intervenants
Point mémoire (en demi-groupe)		Mme RICROS Delphine Mme ROMERO D'AVILA ORTIZ Audrey Mme BARANDON Séverine
ED Discussion	2	Mme RICROS Delphine Mme ROMERO D'AVILA ORTIZ Audrey Mme BARANDON Séverine

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2

**Coordonnateur :** Dr Olivier TANDONNET et Mme Nathalie BESSON

**Programme détaillé :** 8 h soit 1 ECTS

**Objectifs :**

Actualiser les connaissances théoriques et pratiques de base sur la réanimation du nouveau-né en salle de naissance et compléter la formation avec la prise en charge du prématuré et de cas particuliers.

**IMPORTANT**

- Pré requis indispensables : lecture du manuel de formation.

Réanimation du nouveau-né en salle de naissance	Heures	Intervenants
TP Simulations procédurale et immersive	8	Mme BESSON Nathalie Mme RICROS Delphine Formateurs en réanimation

Un **certificat de réanimation primaire du nouveau-né** sera délivré aux étudiants ayant validé chaque étape en L3, M1 et M2 défini par les coordonnateurs.

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1

**Coordonnateur :** Mme Séverine BARANDON

**Programme détaillé :** 23 h soit 2,5 ECTS

**Objectifs :**

- acquérir les connaissances juridiques, législatives et managériales nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme
- approfondir l'anglais médical

<b>Droit</b>	Heures	Intervenants
Les institutions judiciaires Le droit pénal, procédure pénale	<b>6</b>	Mr ROTHE DE BARUEL Nicolas
Responsabilité civile, pénale, administrative, médicale (podcast en ligne)	<b>1</b>	Mme SZYMANSKY Nathalie Mme BARANDON Séverine

<b>Management</b>	Heures	Intervenants
CV, lettre de motivation, entretien de recrutement	<b>1</b>	Mme OUZAIR Chloé

<b>Statuts des sages-femmes</b>	Heures	Intervenants
Exercice de la profession de SF en secteur public hospitalier	<b>3</b>	Mme JULLIEN Marie
Exercice de la profession de SF en secteur privé	<b>2</b>	Mme KOCH Pierre
Exercice de la profession de SF en secteur libéral	<b>2</b>	Mr BRANGE Paul
Exercice de la profession de SF en secteur territorial	<b>2</b>	Mme TAICLET Frédérique

<b>Initiation à l'encadrement des étudiants</b>	Heures	Intervenants
ED	<b>6</b>	Mme Delphine RICROS

<b>Anglais</b>	Heures	Intervenants
Soutien en anglais en ligne ( facultatif)		Plateforme pédagogique

Une table ronde sera programmée avec une présentation de l'offre de soin en NA, rencontre CODSF, URSAFF, Comptable, CPAM et SF libérale, SF coordinatrice de pôle ou d'unité. Les échanges se feront lors d'un webinaire ou d'un temps de rencontre en présentiel de 2/3H (journée ou début de soirée).

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1

Coordonnateur : Dr BOUCHET Stéphane

Programme détaillé : 34h soit 3 ECTS

Objectifs : - acquérir les connaissances :

- en lien avec le droit de prescription de la sage-femme
- nécessaires à pratique de la profession de sage-femme

	Heures	Intervenants
<b>ED /TP</b> Attestation de Formation aux gestes et soins d'urgence niveau II	<b>20</b>	Equipe du CESU
<b>ED</b> Attestation de Formation initiale à l'utilisation du mélange équimolaire oxygène / protoxyde d'azote	<b>2</b>	Pr SZTARK François

<b>Pharmacologie</b>	Heures	Intervenants
Médicaments de la ménopause	<b>2</b>	Pr SALVO Francesco
Médicaments en situation d'urgence obstétricale et de réanimation primaire adulte	<b>2</b>	Dr BOUCHET Stéphane Dr SAN-MIGUEL Aurélie Dr FROELIGER Alizée
Anti-épileptiques	<b>2</b>	Dr DEGREMONT
<b>ED</b> Psychotropes en maternité	<b>2</b>	Dr SUTTER-DALLAY Anne-Laure Dr BOUCHET Stéphane
Médicaments et conséquences néonatales	<b>2</b>	Dr GUYON Joris
Bon usage prescription et cadre réglementaire	<b>1</b>	Dr BOUCHET Stéphane
<b>ED</b> Révisions en pharmacologie	<b>1</b>	Dr BOUCHET Stéphane

2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1 ou 2

Coordonnateur : Divers intervenants

Programme détaillé : 7 ECTS

**L'étudiant doit s'inscrire obligatoirement dans une unité proposée**

Médecine fœtale	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Santé mentale en période périnatale	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Education à la sante sexuelle et à la vie affective	Nombre de places limité défini par coordonnateur
AMP	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Initiation à la pédagogie	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Violences gynécologiques et obstétricales, accouchement traumatique	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Unités d'enseignement et de recherche	Voir coordonnateur

**ATTENTION !**

**Beaucoup d'UE optionnelles nécessitent l'accord préalable de l'enseignant responsable**, compte tenu des capacités d'accueil restreintes.

Chaque étudiant doit choisir une UE optionnelle obligatoire et communiquer son choix à l'enseignante référente de promotion, **au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> mois de la rentrée**. Si le nombre d'inscriptions dans une UE dépasse les capacités définies, des arbitrages pourront être effectués.

Pour les Unités d'enseignement et de recherche, lire la procédure dans la fiche ci-après.

**Il est réglementairement impossible de modifier, en cours d'année, l'inscription à l'enseignement optionnel.**

### Enseignants responsables

Dr Fanny PELLUARD [fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr](mailto:fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr)

Audrey ROMERO [audrey.romero-de-avila-orti@chu-bordeaux.fr](mailto:audrey.romero-de-avila-orti@chu-bordeaux.fr)

**Années concernées :** DSMa5

**Nombre d'étudiants :** Nombre de places limité défini par coordonnateur

### Description

Elargir le champ des connaissances en médecine fœtale et en fœtopathologie, découvrir les pratiques en centre de médecine fœtale et en anatomopathologie.

### Objectifs

- Approfondir les connaissances théoriques de base contenues dans le programme officiel des études de sages-femmes
- Elargir le champ des connaissances et des compétences de la sage-femme, en développant un intérêt et une curiosité dans la discipline
- Appréhender les compétences relatives à la pratique de ces méthodes
- Voir et mieux comprendre la pratique par l'observation sur le terrain, lors de vacation au sein de l'unité de médecine fœtale et de fœtopathologie.

### Organisation

- 1- Enseignement théorique  
La fœtopathologie : généralités 2 h- Le placenta 2 h

- 2- Stages d'observation auprès des professionnels référencés

#### Centre DDIANE :

Horaires : à définir avec la cadre en fonction des vacations des praticiens. Prendre rendez-vous à l'avance pour planifier le stage comprenant :

- Une vacation d'échographie avec un médecin référent
- Une vacation de DPNI avec SF ou médecin
- Assister à 1 staff de CPDN le mardi à partir de 17h

Lieu : Centre de Médecine fœtale DDIANE-Sous-sol de la maternité  
Hôpital Pellegrin Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux CEDEX

Responsables :

- Médecin responsable : Dr COATLEVEN - Cadre responsable : Madame Marie Jullien

#### Unité de fœtopathologie :

Horaires : Une journée de 9h à 17h (tous les jours, sauf week-end et jours fériés)

Le stage à réaliser **impérativement avant la fin des épreuves de 1ère session du 2ème semestre.**

Lieu : Unité de fœtopathologie      Service d'anatomie et cytologie pathologiques CHU Bordeaux  
Tel. +33 (0)5.56 79 98 23      Fax +33 (0)5 56 79 60 88

**Prendre rendez-vous à l'avance pour planifier votre stage**, par mail, auprès de :

- Dr Fanny PELLUARD [fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr](mailto:fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr)

### Validation

- Assiduité à l'enseignement théorique : présence obligatoire à l'ensemble de l'enseignement
- Assiduité aux stages : Assister aux 2 vacations au centre DDIANE, à un staff CPDPN et à la journée en unité de fœtopathologie avec les professionnels référencés.
- Remise d'un rapport à propos d'un cas de médecine fœtale observé lors du stage agrémenté de recherches bibliographiques.

Une participation active est demandée pendant le stage et entrera en compte dans la validation.

Toute absence non justifiée, sans certificat médical, entraîne la non-validation de l'UE.

**Enseignant responsable :**

Mme Séverine BARANDON

[severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr)

**Nombre d'étudiants :** mutualisée DSMa4-DSMa5 Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Description :** Aller à la rencontre d'un public jeune et animer une intervention dans le but de délivrer un message de prévention et d'éducation en matière de santé sexuelle

**Objectifs**

- Etre capable de concevoir et d'animer une séance de prévention et de promotion pour la santé sexuelle en s'adaptant au public concerné et en utilisant des outils éducatifs adaptés.
- Approfondir les connaissances sur la santé sexuelle et la contraception
- Délivrer des messages de prévention avec un vocabulaire adapté
- Promouvoir une sexualité sans risque, dans le respect de l'autre (consentement)
- Savoir s'organiser en groupe pour la préparation des interventions et, notamment, commander le matériel nécessaire (plaquettes, préservatifs...)

**Organisation**

- 1 à 2 interventions / étudiant auprès de collégiens, lycéens ou adultes en formation
- 1 échange de 2h pour la préparation des interventions à l'école de sages-femmes. (date fixée par le coordonnateur)

**Prérequis :** enseignements dispensés en L2 et L3 dans le cadre du SSES

**Lieux**

Divers, dans région Nouvelle aquitaine (plutôt ex Gironde)

Attention ! Une convention de stage entre l'établissement et l'école de sages-femmes est nécessaire avant le début de l'intervention.

Le transport est à la charge de l'étudiant (covoiturage possible). Le repas est à la charge de l'étudiant (sauf indication contraire)

**Toute absence non justifiée entraîne la non-validation de l'UE.**

**Responsables :**

Mme Séverine BARANDON [severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr)

Dr Anne Laure SUTTER-DALLAY [alsutter@ch-perrens.fr](mailto:alsutter@ch-perrens.fr)

**Nombre d'étudiants** Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Objectifs**

- Approfondir les connaissances en psychiatrie périnatale
- Connaître les différentes modalités de soins conjoints (consultations, Hôpital de jour, UME, équipe mobile, CATTP, HAD...) dans le cadre d'une pathologie psychiatrique maternelle en période périnatale
- Appréhender les parcours de soins complexes dans ce champ

**Organisation**

Prérequis : cours théoriques dispensés pendant le cursus en maïeutique

- 1 enseignement de 2h : cas clinique, vidéo
- 1 enseignement de 1h basé sur des retours d'expériences
- 4 demi-journées de stage : 1 lundi matin et 1 jeudi matin à l'unité temps plein de psychiatrie et 1 lundi matin et 1 mardi matin en psychiatrie de liaison

**Lieux**

Ecole de sages-femmes pour l'enseignement théorique

CH Perrens et Réseau de Psychiatrie Périnatale pour le stage

Les dates de stage seront convenues auprès du Dr Sutter, et du cadre du service.

Date limite de réalisation du stage : à définir (remise attestation validée par le cadre)

**Attention ! Une convention de stage entre l'établissement et l'école de sages-femmes est nécessaire avant le début de l'intervention.**

**Validation**

- Présence au cours magistral de 3h
  - Présence et participation en stage (4 demi-journée selon le calendrier)
  - Présentation orale de 5min d'un cas clinique vu en stage (avec support ppt) et discussion autour de la prise en charge (les critères attendus seront communiqués à l'étudiant au préalable (Val/non Val))
- Pour valider l'UE les 3 parties devront être validées. Seule la partie non validée sera à présenter en session 2.

**Toute absence non justifiée en stage entraîne la non-validation de l'UE.**

## DSMa5-UE Optionnelle Procréation Médicalement Assistée

### **Responsables :**

Laurence LOUPIT sage-femme enseignante

[laurence.loupit@chu-bordeaux.fr](mailto:laurence.loupit@chu-bordeaux.fr)

Sandrine FRANTZ Gynécologue

**Nombre d'étudiants** : Nombre de places limité défini par coordonnateur

### **Description :**

#### **Objectifs**

- Approfondir les connaissances en AMP
- Connaître les différentes modalités de prise en charge et le parcours de soins d'un couple en PMA
- Appréhender les notions de bioéthique et PMA

#### **Organisation**

Prérequis : cours théoriques dispensés pendant le cursus en maïeutique

#### **- 1 enseignement de 5 h :**

Environnement et fertilité (1h) Dr Valérie Bernard

Techniques biologiques de préservation de la fertilité (1h) Dr A. Papaxanthos

Indication de la préservation sociétale et médicale (1h30) Dr J. Carrière

Comment aborder les nouvelles demandes en AMP (femme seule, homosexualité, transgenre...)

1h avec psychologue du CECOS

- 4 ½ journées de stage en unité de PMA

#### **Lieux**

Ecole de sages-femmes pour l'enseignement théorique

CHU de Bordeaux pour le stage

Les dates de stage seront convenues auprès de Mme MOURAREAU Géraldine

Date limite de réalisation du stage : date à définir par le coordonnateur (remise attestation validée par le cadre)

#### **Validation**

- Présence au cours théoriques  
et
- Présence et participation en stage (2 journées ou 4 ½ journées) (Val/Non Val)

**Toute absence non justifiée entraîne la non-validation de l'UE.**

**Enseignants responsables**

*Delphine RICROS Sage-femme enseignante*      delphine.ricros@chu-bordeaux.fr

**Nombre d'étudiants** : 6 à 8

**Description**

Initiation aux activités pédagogiques

**Objectifs**

- Appréhender les connaissances fondamentales en pédagogie active
- Préparer une animation en ED
- Réaliser une animation en ED en privilégiant la pédagogie interactive

**Organisation**

Cours magistral (4h)

Préparation et réalisation d'un ED auprès d'autres étudiants

**Lieux**

Ecole de sages-femmes de Bordeaux

**Validation**

Présence en cours et réalisation de l'ED.

**Enseignants responsables**

*OUZAIR Chloé Sage-femme enseignante chloe.ouzair@chu-bordeaux.fr*

**Nombre d'étudiants** : 4 à 6

**Description**

**Objectifs**

- Connaître les concepts de bienveillance et d'une bonne communication dans le soin
- Sensibiliser aux notions de soins inappropriés en gynécologie-obstétrique
- Savoir repérer les facteurs de risque d'un accouchement traumatique

**Organisation**

Cours magistral (5h)

**Lieux**

Ecole de sages-femmes de Bordeaux

**Validation**

Présence en cours.

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum – 175 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, lors de la validation du diplôme de sage-femme, d'obtenir une attestation de parcours recherche santé (équivalence master 1), en vue d'une inscription ultérieure en master 2 recherche.

Une réunion d'information sur le parcours recherche est organisée en début d'année avec Madame le Pr LAFON

### **Inscription à une UER**

Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent obtenir une autorisation d'inscription :

- en remplissant une fiche d'inscription (à retirer au service LMD Santé ou à télécharger sur Internet : PDF « Parcours recherche »)
- en la faisant signer par le Professeur responsable de l'UER choisie
- en la déposant aux dates indiquées sur le site de l'Université, au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé.

**L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Maïeutique.** Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnel.

### **Inscription au stage recherche**

Les étudiants souhaitant effectuer un stage recherche doivent également se signaler au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé afin de connaître les modalités relatives à l'inscription, à la création de la convention de stage et à la validation du stage recherche.

**Le programme détaillé des UER et les modalités du parcours recherche santé sont disponibles sur le site du Collège des Sciences de la Santé.**

**Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé** (Bâtiment 5D – rdc - Porte I)

Sandy ROMO-GOMEZ LINOZZI

Tel : 05 57 57 17 98

sandy.romo-gomez@u-bordeaux.fr

**Mettre Mme BARANDON Séverine en copie de votre mail d'inscription**

Des enseignements complémentaires aux enseignements obligatoires sont éventuellement accessibles aux étudiants en maïeutique.

Cependant, il est important que chacun évalue ses propres capacités à suivre des enseignements complémentaires avant de s'y inscrire.

**UE libres**

Les étudiants peuvent aussi choisir **une UE libre**.

Dans ce cas, **la validation de cette UE n'est pas prise en compte pour la validation de l'année**. Elle est cependant **inscrite comme UE supplémentaire validée, à côté du cursus obligatoire**.

**Les étudiants peuvent prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :**

UE proposées, en fonction des places éventuellement disponibles, parmi les UE optionnelles gérées par les sages-femmes enseignantes	Contacteur la sage-femme enseignante référente de l'UE
UE libre – Anglais à distance	Mme Delphine RICROS
<b>Engagement étudiant – 10h</b>	Mme Séverine BARANDON
<b>Engagement étudiant – 20h</b>	Mme Séverine BARANDON
<b>Engagement étudiant – 30h</b>	Mme Séverine BARANDON
Unités d'enseignement et de recherche (UER)	Voir coordonnateur

**UE en auditeurs libres**

Certaines sages-femmes enseignantes, responsables d'UE optionnelles, acceptent la présence d'étudiants en auditeurs libres dans leur UE.

Dans ce cas l'étudiant assiste aux séances d'enseignement théorique, mais ne réalise pas les stages, ni les travaux demandés et il ne se présente pas aux examens.

Contacteur la sage-femme référente de l'UE optionnelle pour demander une autorisation d'assister aux enseignements.

1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle - Semestres 1 et 2

Enseignants responsables :

Delphine RICROS      [delphine.ricros@chu-bordeaux.fr](mailto:delphine.ricros@chu-bordeaux.fr)

Nombre de places :    ouvert à toute la promotion

### **Objectif**

Proposée en **UE libre**, cette UE permet à l'étudiant de **travailler, en ligne, son niveau de compréhension et de lecture en anglais** pour évoluer vers un niveau B2 du cadre européen de référence des langues (CERCL), recommandé dans l'arrêté concernant le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutique (niveau licence).

### **Présentation du fonctionnement**

Le CHU de Bordeaux met à disposition des étudiants une plateforme d'apprentissage des langues, en ligne.

### **Modalités**

- L'étudiant inscrit dans cette unité bénéficie d'un accès nominatif, à la plateforme, choisie par le CHU de Bordeaux, 24 heures sur 24, 7jours sur 7, entre octobre et août.
- Un code d'accès et des écouteurs sont fournis par l'organisme et distribués par l'école.

### **Valider l'UE**

Assiduité de 15h de travail sur la plateforme, à réaliser au plus tard le date à définir.

1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle - Semestres 1 et 2

Enseignants responsables :

Séverine BARANDON [severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr)

Nombre de places : ouvert à toute la promotion

**Objectif**

Valoriser les activités des étudiants engagés dans la vie associative, sociale ou professionnelle

**Modalités**

Faire la demande d'inscription en UE libre auprès du coordonnateur avec l'imprimé prévu.

Remise d'un document synthétique de présentation de la structure d'accueil ou de l'association, des objectifs attendus, des compétences acquises, description des activités

Selon le type et la durée des activités réalisées, l'étudiant peut valider :

- UE engagement étudiant de 10h : 1 ECTS pour 10 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 20h : 2 ECTS pour 20 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 30h : 3 ECTS pour 30 heures d'engagement

L'étudiant renseigne en temps réel une fiche de traçabilité des actions réalisées et la fait signer par le responsable de la structures ou de l'association.

Il remet la fiche au coordonnateur d'UE, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la 1<sup>ère</sup> session d'examen du semestre 2.

**Validation l'UE**

- Réalisation effective de la durée d'action prévue dans l'UE (10h, 20h ou 30h selon l'UE)
- Remise de la fiche de traçabilité et de descriptions des activités réalisées remplie par l'étudiant et signée par le responsable dans les délais fixés

### **III- PROGRAMME CLINIQUE**

## DONNEES GENERALES

### L'enseignement clinique représente 32 ECTS pour une durée totale de 980 h

Il repose sur des stages dans différents secteurs (établissements hospitalier, cabinet libéral, PMI, CPP,...).

2 stages de 4 semaines seront effectués au 1<sup>er</sup> semestre.

Au 2<sup>ème</sup> semestre, **21 semaines de stage dit "intégré"** seront réalisées dans un même établissement. Les CA sont positionnés durant le stage intégré.

Toutefois, cette maquette d'organisation est adaptée en fonction des possibilités d'accueil en stage et peut évoluer dans l'année.

M2 - UE Cliniques – 35h/semaine	Heures	ECTS	
UE A – Suivi prénatal -8 semaines	280	9	
- UE A1- 4 semaines	140	4,5	Consultations prénatales- Libéral, PMI, établissements de santé
- UE A2- 4 semaines	140	4,5	Grossesse à haut risque
UE B – Suivi pernatal – 12 semaines	420	14	
- UE B1 - 4 semaines	140	4,5	Salle de naissances
- UE B2 – 4 semaines	-140	4,5	Salle de naissances
- UE B1 - 4 semaines	140	4,5	Salle de naissances
UE C – Suivi post-natal – 4 semaines	140	4,5	Suite de couches
UE D – Santé génésique – 4 semaines	140	4,5	Consultations gynécologie
<b>Total stages cliniques (hors CA)</b>	<b>980</b>	<b>32</b>	

### Calendrier des stages

Le tableau de planification des stages, pour l'année universitaire, est affiché sur le tableau de la promotion, pour l'ensemble de la promotion. Il comporte les périodes et lieux de stage, prévus pour chaque étudiant de la promotion.

### Conditions de départ en stage :

Pour être autorisé à partir en stage, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

- **Inscription à l'université**
- **Dossier médical de l'étudiant à jour** : dont vaccinations
- **Assurance Responsabilité civile** signée par l'étudiant
- **Lieu de stage validé par l'école** ;
- **Accord des responsables de service** ;
- **Convention de stage signée par** :
  - . la directrice de l'école, par délégation du directeur Général du CHU,
  - . l'étudiant,
  - . le Directeur de l'établissement receveur, pour les établissements hospitaliers, les services du Conseil Général (PMI), ...
  - .ou les praticiens amenés à encadrer l'étudiant en libéral

Une assurance responsabilité civile professionnelle contractée par l'étudiant est fortement recommandée.

### Lieux de stages

Les stages se déroulent en Nouvelle-Aquitaine, et sur tout le territoire national, en fonction des capacités d'accueil ou des lieux de stage. Ils peuvent parfois être réalisés à l'étranger, après avis du conseil technique et accord de la direction de l'école. Attention, l'école de sages-femmes n'est pas tenue pour responsable des frais engagés si le stage était annulé ou reporté.

### Accident

En cas d'accident en stage, suivre impérativement la procédure de déclaration d'accident et de trajet accessible en ligne sur l'ENT Ecole de sage-femme. (Accident de trajet et d'exposition au sang inclus)

### **Responsabilité**

Les étudiants peuvent voir leur **responsabilité engagée en cas de faute détachable du service**.

### **Préparation de l'arrivée en stage**

**Environ 10 jours avant** un départ en stage extérieur (= stages autres que les services d'obstétrique de la maternité du CHU de Bordeaux), **l'étudiant doit prendre contact avec le cadre ou la sage-femme coordinatrice du service d'accueil** (ou tout autre responsable de stage) **pour**

- **prévenir de son arrivée, demander les modalités de son accueil (date, heure, personne à qui il s'adresser...),**
- **demander son planning, ses horaires et fixer une date de rencontre avec la sage-femme responsable du service.**

Ne pas attendre le vendredi, veille de stage ou de vacances.

**Le planning est établi en concordance avec les objectifs de stage, les possibilités d'encadrement et les activités du service. Vos horaires et roulements peuvent être très différents entre les services et établissements.**

**Pour les stages à la maternité du CHU de Bordeaux, excepté au service de consultations externes, il n'est pas nécessaire de téléphoner au cadre avant le stage mais l'étudiant se présente au cadre et/ou responsable d'unité dès le début de stage.**

La sage-femme enseignante communique les roulements aux étudiants en début d'année. Ils sont rangés au secrétariat et consultables dans le classeur « roulements » avec la légende des horaires.

### **Les horaires en stage**

Les horaires des stages sont basés sur une **moyenne de 35h / semaine** et peuvent varier selon les conditions d'accueil du secteur ou de l'établissement.

### **Evaluation des stages**

L'appréciation des acquisitions cliniques de l'étudiant est continue. L'étudiant doit faire preuve de l'acquisition des compétences cliniques essentielles et de son autonomie face aux différentes situations cliniques qui se présentent. Cette appréciation tient compte de la progression de l'étudiant au cours du stage :

- **En début de stage, montrez les objectifs de stages** institutionnels et personnels aux professionnels qui vous encadrent. **Adaptez vos objectifs personnels à vos acquisitions.**
- **Utilisez votre guide de stage** pour vous auto-évaluer tout au long de votre stage.
- **Faites un bilan de mi-stage avec les professionnels et/ou le cadre**, et faites le transcrire sur le livret de stage. Ce temps permet de faire le point sur les objectifs de stages et sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.
- **Si vous rencontrez des difficultés**, n'attendez pas la fin du stage pour en parler. Vous pouvez solliciter un rendez-vous avec la sage-femme enseignante référente de votre promotion, à votre écoute pour aborder ces difficultés. Une rencontre avec le cadre du service est aussi conseillée.
- **Quelques jours avant la fin du stage**, faites remplir l'appréciation de stage puis transmettez-la au responsable de l'unité pour avis et signature.
- **L'appréciation, en votre présence, permet d'évaluer la qualité de votre travail, de faire le point sur acquisitions et sur les objectifs non atteints.** Elle vous permet d'adapter vos objectifs pour le stage suivant.
- **Faites signer à la cadre** du service :
  - .l'**attestation de stage** que vous aurez remplie au préalable sur la partie supérieure (nom et adresse de l'établissement ; données concernant l'étudiant)
  - .la **convention de stage**, si elle n'a pas déjà été signée par le tuteur.
- **Planifiez ces démarches de fin de stage en sollicitant un rendez-vous avec le cadre/sage-femme responsable d'unité dès le début du stage.**

Dans le cas où le cadre/ sage-femme responsable d'unité aurait délégué l'appréciation du stage à une sage-femme durant son absence ; soyez vigilant que le nom, la fonction et la signature de cette sage-femme soient visibles. Dans le cas contraire, l'appréciation du stage ne sera pas valable.

- **Dès que le cadre a inscrit son appréciation et signé l'attestation et l'éventuelle convention :**
  - . transmettez votre livret de stage selon les modalités fixées par la sage-femme enseignante référente de votre promotion,
  - . transmettez votre attestation et votre éventuelle convention au secrétariat de l'école.

### DSMa5 – OBJECTIFS GENERAUX DES STAGES

Une posture professionnelle et une attitude proactive est attendue pendant les stages.

La formation clinique a pour finalité :

- Le développement des compétences fondamentales nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme ;
- L'acquisition des compétences spécifiques et transversales décrites dans le référentiel métier et compétences de sage-femme ;
- La maîtrise du raisonnement clinique ;
- La mise en relation et la cohérence entre les enseignements dispensés et les stages ;
- L'ouverture vers les différents modes d'exercice de la sage-femme ;
- La réalisation du projet professionnel de chaque étudiant.

Tous les stages comportent les mêmes objectifs généraux.

Les objectifs spécifiques sont consultables sur les rapports de stage.

**Conformément au règlement intérieur, vous devez avoir remis votre livret de stage à l'équipe pédagogique, et votre attestation de stage au secrétariat, au plus tard dans les 15 jours suivant la fin du stage. Dans le cas contraire, et sauf circonstance exceptionnelle à signaler à l'équipe pédagogique, l'absence de retour du livret est assimilée à une non-validation.**

- La validation finale est prononcée au vu du rapport de stage original par la directrice de l'école, ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

**- Tous les stages doivent être validés pour être admis au diplôme d'Etat. Dans le cas contraire, le redoublement est requis.**

## Organisation générale

L'enseignement universitaire de l'UE "Service Sanitaire Etudiants en Santé" en maïeutique se déroule en 2<sup>ème</sup> année du premier cycle en sciences maïeutiques (L2) pour les cours magistraux spécifiques au SSE (les apports théoriques en santé publique se faisant tout au long du cursus de maïeutique dans les différentes disciplines abordées) et en 3<sup>ème</sup> année du premier cycle en sciences maïeutiques (L3) pour les TD. Le stage se déroule en 1<sup>ère</sup> année du deuxième cycle de sciences maïeutiques (M1). La validation finale du SSE se fait en M2 par la délivrance d'une attestation de SSE.

Les établissements de formation désignent un référent pédagogique unique par groupe, interlocuteur du référent de proximité et des étudiants si besoin. Pour l'école de sages-femmes votre référente sera Mme Nathalie Szymansky, sage-femme enseignante (Mail : [nathalie.szymansky@chu-bordeaux.fr](mailto:nathalie.szymansky@chu-bordeaux.fr)).

## Validation

La validation du Service Sanitaire Etudiants en Santé fait l'objet de la délivrance d'une attestation, délivrée en fin de M2, après validation de tous les items suivants :

- validation de l'enseignement théorique intégrée à l'UE 7 « Santé publique, service sanitaire" de L2 ainsi que de l'assiduité aux enseignements dirigés universitaire de l'UE 5 «Sciences Humaines et sociales-Droit » de L3.
- validation de l'action après avis du responsable de la structure d'accueil en M1 : attestation à transmettre à la scolarité maïeutique
- remise d'un rapport de stage à la fin de l'action en M1.
- une attestation de remplissage du questionnaire national est à imprimer et à retourner à la SF Refrente du SSES avec l'évaluation du référent de proximité. En effet à l'issue du stage, il est demandé à chaque étudiant de renseigner une fiche standardisée décrivant l'ensemble des caractéristiques de leur SSES : lieu d'accueil, éloignement, thème et type de l'action, durée, préparation, public cible, pluridisciplinarité, satisfaction, etc. Elle est disponible sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/service-sanitaire-recueil-d-information-par-etudia> : récépissé à transmettre à la scolarité maïeutique

